

RÉSUMÉ ANTERIEUR

LE PREMIER VERSET : (Deutéronome 6,4)

- ▶ **CHÉMA ISRAEL** (ÉCOUTE + COMPRENDS + PROCLAME) = **CHÉMA, ISRAEL**
- ▶ **ADONAÏ ELOËNOU** (en LUI seul, tétragramme, doivent se regrouper la totalité de nos croyances (élohénou)
- ▶ **ADONAÏ EKH'AD** (= DIEU Un) vocable de carence car **IL est unique mais rien ne ressemble à Son unité**
Le rejet **absolu** du polythéisme (jusque y compris sous ses formes masquées) est donc le socle qui fonde le judaïsme.
Les scribes soulignent que cet énoncé implique un triple message **ט ו** - en valeur de précepte, de témoignage d'éternité

LE SECOND VERSET ICI ETUDIÉ : (Deutéronome 6,5)

- ▶ En entretien préalable, nous avons rappelé, et illustré, que le radical « aimer » « אהב » a des significations multiformes configurées pour le volet « terrestre » et que l'on ne saurait donc extrapoler ses significations usuelles dans l'homonyme « אהב » lorsqu'il traite de la relation au divin.
- ▶ L'examen des particules du texte, notamment de **kol כל** permet trois interlocuteurs possibles de Moïse dans le **chéma**.
1°) soit Moïse s'adresse à un peuple kaléidoscopique formant un puzzle et où chaque individu a sa place indispensable pour en faire un tout, 2°) soit à un peuple historique formant une entité propre, au-delà des générations et qui dépasse chacun de ses constituants, 3°) soit enfin son discours est une invite individuelle, (mais ces trois possibilités ne s'opposent pas et pourraient s'intriquer).
- ▶ **Le mot cœur לבב.lévav** a de nombreux sens.
 - ♥ Le sens organique (« moteur de la vie ») en est un. **בכל לבבך** a pu être ainsi interprété comme :
1°) un sens **sacrificiel** ou 2°) celui de **remise de son sort** à DIEU. 3°) Peut-être impose-t-il des **limites** à se fixer par chacun
 - ♥ Le sens du **milieu**, du centre, de l'axe, imposerait à tous **milieux** et tous centres de la collectivité de se comporter en attachement à DIEU
 - ♥ Le sens de **intelligence** = souci de cohérence (exemples : Moïse ou Salomon parlant à DIEU) ou = effort de comprendre (Maimonide)
 - ♥ Le sens de **opinion** ou celui de **volonté** en permet également une lecture de niveau individuel ou collectif.
 - ♥ Il nous fallait enfin savoir (préalablement à ce qui suivra) qu'une connotation négative peut être dévolue à l'affectivité du **cœur**,
- ▶ L'amour de Dieu peut revêtir divers aspects – se cumulant – et dont nous avons déjà survolé certains d'entre eux :
 - ♥ Le **respect révérencieux**, hors toute « courtoisie » ou recherche d'intérêt, encore improprement traduit par « crainte » de Dieu
 - ♥ La **confiance** placée en Dieu, dans une prise de conscience de notre fragilité corporelle et spirituelle...
 - ♥ Il ne saurait y avoir d'amour de Dieu avec profanation de son Nom. On oppose ainsi la profanation (**khilloul**) à la **sanctification** (**Kiddouch**)
 - ♥ Nous devons **gratitude** pour le don de la vie tant à nous qu'aux animaux, vie maintenue par d'infinis processus biologiques sophistiqués
 - ♥ Savoir observer et **apprécier tous les infinis miracles quotidiens** et la beauté de l'univers n'est qu'une autre forme de gratitude et d'amour
 - ♥ Malheureusement, l'histoire du peuple juif est aussi une litanie d'épisodes de désamour, en dénaturation de l'ossature du message mosaïque, dénoncé par nos prophètes successifs. Aussi, au moins faut-il déjà, à minima, **éviter ce désamour** avant « l'attache » au divin.
- ▶ **Le mot « âme » נפש.néféch**
 - ♥ a aussi de nombreux sens. (âme, sang., principe de vie animale et humaine, volonté, état d'esprit...)
 - ♥ selon la mythologie talmudique, le septième ciel contiendrait un stock d'âmes dont seul l'épuisement permettrait l'arrivée du messie. Ces âmes seraient distribuées à chaque conception et reviendraient rédempter les corps. Une âme éphémère supplémentaire serait même attribuée à chacun et à chaque chatbat...
 - ♥ un certain flou et une lecture diverse, parfois contradictoire, fut instauré au fil des siècles sur le sens à donner à **néféch נפש**
 - ♥ de même, déteignant des civilisations environnantes, d'abord babylonienne, puis méditerranéenne et européenne, l'âme s'est divisée là aussi au fil des siècles, pour devenir d'abord binaire (influence du manichéisme zoroastrien) puis soumise, par emprunts directs ou indirects, et par fragmentation, au gré d'autres prétendues puissances occultes (superstitions étrangères au Mosaïsme, kabbalistiques ou non)
 - ♥ conformément à la pensée de Moïse, il nous semblerait qu'il nous faille préserver de ces déviances la 'pureté originelle' de notre âme.
- ▶ **Le mot « moyens » מאוד méod**
 - ♥ Il vaudrait mieux parler ici de « **pouvoirs** » ou de « **modalités** » ou « **d'implications pratiques** » plutôt que de « moyens » au sens limité de « **possessions matérielles** » Car il ne s'agit pas seulement de mettre en œuvre de tels moyens matériels, mais d'agir bien au delà, par un investissement au sens large (implication parentale, sociale, éducative, civique..) et de manière générale toutes « **contributions** » qui renforcent « l'attache » d'Israël au Divin.

LE TROISIEME VERSET : (Deutéronome 6,6)

- ▶ **Le mot « JE » אני. anokh'i**
 - ♥ **Moïse** rappelle les paroles que **anokh'i** ordonne au peuple et à ses descendants. Se pose alors la légitime question de ce qui appartient au surajout ou au retranchement de commandements secondaires factices. Et notamment d'imputations comme pseudo « commandements divins »... et de ce qui ne relève tout au plus que de simples **coutumes étrangères à la thora** où le nom de Dieu est abusivement instrumentalisé pour les justifier et les imposer., [fussent-elles même parfois des coutumes fort enthousiasmantes comme l'est le cas pris en exemple du Hallel (morceaux choisis de psaumes)]

► **Le mot : ces « PAROLES »** ci **דברים** *dévarim*

- ♥ Une première lecture restrictive développe les raisons qui font que l'enseignement du Chéma nous réfère au seul **décalogue** concerné.
- ♥ Une deuxième lecture indique que si cet enseignement doit rester prioritaire, **il ne saurait être exclusif**, (*et même si certaines lois ne concernent que des fractions du peuple (prêtre, magistrature...) ou que des mœurs conjoncturelles d'époque (règles sur les esclaves , ou règles sacrificielles dont celles visant la zoolâtrie égyptienne...)* .
Tous les sept ans, le commandement d'un rassemblement du peuple sur une semaine devait pourvoir à cette éducation complémentaire...
- ♥ Remarquons que, depuis le talmud, le fond du message a été délaissé pour lui substituer un devoir de pure forme (lecture du paragraphe)
Cette diversion devient même déviance païenne quand le Chéma devient un texte de prétexte à « **exorcisme** » .
- ♥ Enfin, en ultime consolation et profession de foi, la diction du Chéma *pre-mortem* a la vertu traditionnelle d'extrême onction et de pardon

► **Le mot : « HA-YOM »** **ה'יום** (*soit « jour » ou soit « période »*)

- ♥ Une première lecture (aujourd'hui – ce jour-ci) étaye un enseignement du Chéma axé au seul **décalogue** concerné.
- ♥ Une deuxième lecture (de notre temps) étayerait un enseignement du Chéma renvoyant à **l'ensemble** des directives de Moïse.

► **La particule : « AL »** **על** (*'sur'*)

- ♥ Inhabituelle après le verbe **TSAV** (*usage normal = « él » אל*) le choix de ce vocable ne relève guère du hasard, et soulève quelques interrogations évoquées : Est-ce une allusion au don du décalogue sur le peuple au Sinaï ? Veut-il plutôt relever la hauteur élévatrice des préceptes ? Ou bien doit-on le lire « **ol** » renvoyant ainsi à l'attache , le joug au Divin , attache déjà évoquée par « eth » ? Ou enfin un effet de style renforçant l'idée d'obligation ? La particule est riche et sa lecture reste ouverte.

LE QUATRIEME VERSET : (*Deutéronome 6,*)

► **Le mot « tu inculqueras »** **ושננתם** *vé chinenan'tam*

- ♥ Littéralement ce mot de *pointe* signifie « *tu flèche -ras* » « *javelot -eras* » « *stylet -eras* », il suggère à l'enseignant un discours précis , pointu (flèche) couplé à une transmission graphique (stylet). Il implique pour l'enseigné - cible une réflexion soutenue de son contenu.
Divers éléments nous amènent à considérer le TSEDEK (équilibre, justice, pondération) comme l'objectif visé par cette transmission.

► **Le mot « tes fils »** **לבניך** *lé banékh'a*

- ♥ Si ce terme doit être pris dans le sens d'un enseignement individuel dans une filiation individuelle, il crée alors des exclusions voire même des incohérences et des injustices. Par contre, s'il est accepté dans un sens de directive collective à tout Israël, (*or multiples sont les arguments répertoriés qui penchent, par leur nombre majoritairement en cette voie, même s'ils ne sont pas exclusifs d'un enseignement individuel*) alors, cette exégèse, à son tour, soulève bien d'autres interrogations légitimes et fort délicates, et que nous nous proposons et tenterons d'aborder.
- ♥ Usant de l'ambivalence du terme *lébanékh'a* pour n'en retenir que l'une seule des traductions envisageables, c'est à dire « **tes fils** » , certains ont cru pouvoir y trouver là une justification à une ségrégation sexiste éducative que l'on aurait pu penser obsolète.

Nous avons pu, en un premier entretien, observer la réelle vitalité de cette position qui trouve ses partisans jusque même de nos jours. Cette position fut d'emblée nuancée par quelques docteurs de la Loi , et ces nuances sont majoritairement reprises dans le judaïsme traditionnel actuel et élargies. Pour autant, tous ces courants - de l'extrême au plus modéré - ont relégué ou continuent de contingerter la femme en situation d'infériorité réelle ou déguisée.

Pour le judaïsme dit traditionnel, bien des actes du rituel ou certains droits, restent encore actuellement exclus aux femmes.

Un inconscient collectif juif (instillé avant Maimonide) et qui s'attachait bien plus à une monolâtrie d'un dieu sexué mâle qu'à un vrai monothéisme en abstraction absolue et, par là, authentiquement juif, se retrouve tant dans le talmud (repris dans le sidour), que tant dans la kabbale qui s'y arqueboute, ou même la haggadah.
Cela était durant des siècles, prévalant dans des courants majeurs (dont ceux français du comtat venaisien).
Cette « *subconscience* » collective païenne, qui s'insère dans une lecture séculaire, a-t-elle contribué aux malheurs annoncés du peuple juif sanctionné pour ces déviations ?

Enfin, dans un dernier entretien sur **לבניך** nous avons exposé que, tant le texte du rituel, - que celui de la création, - ou le comportement de **Moïse prodiguant son enseignement à tous sexes tous âges de tout Israël** (*après Haazinou - son cantique de fin de vie*) - ou le cas des filles de Tselof'had (*qui ont introduit le droit notarial*) - ou même certain passage talmudique font que **l'égalité de l'enseignement des lois et des pratiques entre hommes et femmes** est une attitude **pleinement conforme** au message ultime de Moïse.

Et donc, dans la droite ligne de l'esprit et de la mission dévolus par Moïse au judaïsme.

בם ודברת (1)

(Vé dibarta bam)

traduction première (en son premier sens habituel) :

Tu en parleras...

Donc parlons en !

Préalablement, il y a lieu de bien distinguer, dans ce radical **דבר**, le cas où ce vocable s'applique à Dieu Qui est le Sujet du verbe (*cf en ce cas le Guide des égarés*) et d'autre part, le second cas usuel, lorsqu'il concerne l'humain.

En ce second cas, **ודברת** n'a-t-il qu'un seul sens ? Les paroles se suffisent-elles ? De quoi faut-il préférentiellement parler ? Pourquoi le verbe **דבר** n'est-il pas suivi de son datif habituel ? A quels interlocuteurs est-on alors supputé devoir s'adresser dans ce cas ?

C'est un des aspects où nous nous attellerons en continuité de cette « étude et réflexion »..

Rappelons que **דבר** est généralement traduit par la « parole » ou par le « dire »

§XXIIA D'OU, DEJA, UNE PREMIERE ET LEGITIME INTERROGATION :

LES PAROLES S'ENVOLENT-ELLES ? LES ECRITS SERAIENT-ILS SEULS A RESTER ?

En effet, il nous faut resituer ce vocable dans le contexte de son paragraphe entier :

*Vé ayou a DEVAR im a élé... → Vé DIBAR ta bam ... → OUKH'TAVtam al etc
Ces décalogue ci-dessus (élargi ou non selon les courants) tu en « parleras » et tu les ECRIRAS sur etc...*

Bizarre, bizarre !...

La Torah se méfierait-elle du seul « rapporté verbal » ?

En effet, le décalogue, pourtant relativement court en soi, aurait pu fort bien n'être que simplement auditionné, d'abord « oui » par le peuple au pied du Sinaï, puis scrupuleusement répété de génération en génération....

Cela (en théorie) aurait pu nous suffire ? (Dayénou !).

Que nenni !

Non seulement le texte fut, par deux fois, **gravé** dans le marbre des tables de la Loi, mais tout un cérémonial imposant sera, ensuite, construit autour de celles-ci, c'est-à-dire autour de ces **écrits** tabulaires et de l'arche.

D'ailleurs, en ses nombreuses révoltes, jamais il ne viendra à l'esprit du peuple hébreu, pourtant si rebelle chronique, d'oser s'élever contre l'écrit et donc le sacré des tables.

Pourtant, le **Chéma** aurait bien pu ne nous dire seulement que : « *Tu en parleras etc...* ». Puis point - barre.

Si le texte a donc eu tant besoin de nous demander **EN PLUS** de devoir les écrire **publiquement**, c'est bien pour que ces paroles du décalogue puissent être **lues par tous**, tant sur les pierres, que sur les portes et portiques, bref en les « *taguant* » de partout.

Les chrétiens, qui avaient aussi le sens de la « com » l'ont bien compris quand ils mettent des croix aux croisées des chemins...

En ressortirait-il que « *tu en parleras* » serait **pédagogiquement** insuffisant (au sens habituel de **ודברת**) ?

► **D'où cette première remarque : la force symbolique de l'écrit dans l'inconscient collectif.**

Pour bien relever cette importance du scripturaire, on remarquera qu'au jour de Kippour, il est demandé à Dieu, non pas seulement de nous exaucer « verbalement », mais, selon l'imagerie populaire, de bien vouloir nous « **écrire** » dans le Livre de la vie.

Et comme deux précautions valent mieux qu'une, il lui est même demandé un bonus, celui de « **signer** » SON écrit....

Certes, en faisant allusion à cet « autographe divin » les auteurs de la liturgie ont emprunté là un antropomorphisme primaire, destiné au peuple « basique » et puéril, afin que ce jour là, dans son esprit, chaque Q.I. y trouve à QUI parler de façon espérée plus « proche », antropomorphisme qu'il faut, bien sur, savoir relativiser.... Innocent car la plupart des fidèles ne sont pas hébraïsants.

[Notons pourtant qu'il y a un certain parallélisme d'avec les croyances d'époque - dont la croyance grecque sur les déesses Clotho ou Lachésis qui inscrivaient aussi et tout autant la destinée par écrit....Mais peu importe, là n'est pas le cadre notre propos]

De tout cela, nous voyons que la persistance de cette croyance, de tous temps diffusée, démontre que **la chose écrite** (tikatévou) a toujours eu, dans l'esprit de l'humain, et ce, depuis le temps immémorial des gravures rupestres, , **une symbolique spécifique propre et irremplaçable**, et - à tout le moins - une valeur mnémonique ou rituelle..

Au point qu'il est demandé, à Dieu LUI- même, de concrétiser – au cas où...- SON devoir de mémoire **par une signature** (tikh'atémou)

Qui ne nierait que, lors d'un mariage, même si les beaux parents ont entière confiance au gendre ou à la bru, loin d'eux l'idée de se passer d'une Ketouba (= *devis de divorce*) ou d'un acte civil ...tous documents ayant, là encore, la **valeur sacrée attribuée à l'écrit**

De même, un adage est bien connu dans notre monde scientifique : « *publish or perish* » (qui ne publie pas périt)

Cette mise en opposition entre le verbe et la plume nous aidera à mieux saisir les autres sens possibles et déjà pressentis de **דברת**

◇ Et puis, quid de la délivrance du message divin à délivrer aux malheureux juifs à ne surtout pas laisser pour compte : j'entends les juifs **sourds, - muets - ou aveugles** ?

(Un jour peut-être, à côté de chaque rabbin, dans au moins une synagogue par pays, un assistant l'assistera en langage des sourds-muets ?)

(Moïse semble ne pas les avoir oubliés ! de triste mémoire, nous en avons, hélas, tellement à Oran, toute une ruelle de mendicité - pleine de ces infirmes sur les deux trottoirs à l'entrée du quartier - où ils se regroupaient, comparables aux descriptions de la cour des miracles de Paris. Et ce, comme conséquence directe des méfaits de l'endogamie - (par le refus de la mixité, le culte du communautarisme, l'absence de sang neuf) - voire aussi par les endémies de trachome

□ Ou bien n'oublions pas tout autant les **illettrés**? (*) Tout comme les aveugles, une explication **verbale** leur est indispensable

(*) a titre comparatif, en notre monde moderne, ou l'enseignement est obligatoire, 12% des jeunes ont des difficultés au permis de conduire par illettrisme et incapacité de lire les panneaux....

► Deuxième remarque : rappelons une expérience bien connue en psychologie

Prenons dix individus que nous appellerons l'individu **A**, l'individu **B**, l'individu **C**... jusqu'à l'individu **J**
Gardons seulement **A** et **B** dans la salle. Eloignons les autres individus **C** à **J** dans une autre pièce
Demandons au sujet **A** de raconter une histoire de son cru à l'individu **B**.
Puis faisons sortir l'individu **A** narrateur et faisons ensuite rentrer un troisième individu **C** à qui **B**
va raconter, à son tour, le fait que vient de lui rapporter **A**
De même **C** racontera ensuite et à son tour à **D** ce que vient juste de lui raconter **B** etc....

En dernier ressort l'individu ultime **J** racontera le récit à **A** qui l'avait initié et que l'on a fait revenir

Esclaffes garanties

Car le récit du dernier rapporteur **J** n'a généralement plus rien à voir avec le récit de l'initiateur **A**

Et pourtant, le récit venait tout juste d'être fraîchement relaté et mémorisé et le tout s'est passé en seulement moins d'une heure...

Les Cours d'assises savent d'ailleurs combien un témoignage ou un propos rapporté non frais perd de sa crédibilité et se retrouve facilement démenti.... De même les « on dit » d'une rumeur qui se déforme...

Moïse avait donc, quelque part, ô combien ses raisons, de se méfier de la fiabilité de la seule « parolade » et/ou surtout, de la seule mémoire de ses contemporains, par ailleurs avérés si peu fiables, comme déjà vérifiés si prompts à oublier les leçons du vécu antérieur (Josué transmet certes la Loi aux « Anciens » mais lesquels, comme tous les sénescents, n'étaient peut-être pas forcément garants d'une mémoire d'éléphant) **et c'est peut être pourquoi Moïse insistera pour que soit consigné expressément par ECRIT son enseignement sur des pierres,**

« Tu ECRIRAS sur les pierres TOUT le contenu de cet enseignement, en le clarifiant au mieux » (Deut 27, 8)

► Troisième remarque : l'exemplarité de Moïse lui-même

En sa toute fin de vie, comme tous les grands, par la rédaction de ses « mémoires » (Dévarim / Deutéronome) Moïse lui-même prit la précaution séparée de « sécuriser par écrit la doctrine et le récit historique énoncés dans les trois livres précédents du Pentateuque .

« Moïse mit PAR ECRIT cette Doctrine et la confia aux Pontifes... et à tous les anciens « d'Israël »

► Quatrième remarque : l'écrit sur les pierres du droit chemin ?

Parce que cela peut être nous arrange (ou plutôt nous dérangerait sinon !! ...), nous avons trop tendance à oublier que Moïse nous a laissé en héritage non pas un seul pacte mais bien DEUX pactes

◇ Le premier, bien connu, est le pacte du décalogue et du Mont Horeb , dit « pacte du Sinaï »

◇ Le deuxième pacte est exposé en deux longs chapitres 27 et 28 du Deutéronome : C'est le pacte de la survie ou de la destruction du peuple juif – à son libre choix – et selon un « deal » pré-établi.

Ce deuxième pacte de Moab est nettement DISTINCT de celui du Horeb

Ces deux chapitres 27 et 28 annonciateurs et terribles se terminent en effet par :

« Ce sont là les termes du PACTE (bérit) que l'Éternel ordonna à Moïse d'établir avec les « enfants d'Israël dans le pays de Moab EN PLUS (milvad) du pacte qu'il avait conclu avec « eux au Horeb » (Deut 28, 69)

[NB : On remarquera qu'aucune de ses malédictions ne porte sur des 'vétilles' mais uniquement que : soit sur l'irrespect d'un monothéisme absolument absolu ou soit sur des valeurs morales comportementales dont le contre-

exemple nous est clairement donné comme étant celui des patriarches à ne pas reproduire (voir mon étude séparée sur « les liaisons dangereuses » avec tous versets référencés)

Notons aussi que le mot « cacher » n'existe pas dans la Torah. On ne parle que pureté ou impureté (Tahor / Tamé) temporaire ou non - pour le Lévicat, la vie conjugale, certaines maladies (chaude pisse, lépre...), autres situations ou pour les animaux malades... Ainsi, nulle part ne lit-on un anathème du style (imaginaire) :

« *Maudit soit celui qui mange de la vache enragée (pas cacher) et tout le peuple dira « Amen »*]

Donc, en demandant au peuple d'écrire à son tour ces paroles, (en somme, faire des pages de copies de Moïse notre Maître) espère-t-il ainsi, et par là, après sa disparition, que leur visualisation aidera à conjurer sa pré- vision alors si pessimiste et tenace et que cette prise de conscience écrite puisse pérenniser , par là même, un message salvateur ? **Ses illusions sont minces.**

« Car je sais (littéralement j'ai appris) qu'après ma mort, vous irez dégénéralant et que vous dévierez du chemin que je vous ai prescrit, et il vous arrivera malheur, dans la suite des temps pour avoir fait ce qui déplait au Seigneur... » (Deut 31, 29)

D'OU UNE SECONDE ET LEGITIME INTERROGATION :

Puisque le Pentateuque pèse généralement soigneusement son vocable, et puisque l'écrit semble donc primer - tant dans le texte et l'esprit de Moïse, que dans l'inconscient collectif ou dans les cultures millénaires, - pourquoi donc avoir eu ce besoin de précession par le mot **ודברת** . ?

Nous reste-t-il, par exemple, et à ce jour, le moindre son ou la moindre parole de la Mésopotamie ou de l'Egypte ancienne ou même des discours des orateurs grecs ou latins ?

Non. si ce n'est que par le biais de leur seul **écrit** ?

ודברת serait-il donc là un terme superfétatoire et superflu ?

N'était-ce seulement qu'un propos de Moïse en vision à seul très court terme ?

Ou plutôt est-il possible qu'il y ait eu un **mal – entendu** dans la compréhension

de ce vocable **ודברת** qui exprimerait une ou des significations **autres que celle**, familière, incrustée par la seule traduction « bateau » usuelle et officielle qui nous est délivrée ?

Auquel cas le texte serait bien plus cohérent ?

C'est ce que nous tenterons de clarifier.

A SUIVRE